

**Encore quelques mois pour engager
des travaux de réhabilitation
de vos logements en bénéficiant
de conseils gratuits et d'aides financières importantes !**



Patrick ELVEZI, Président d'ECLA

Chacun d'entre nous se préoccupe d'améliorer son logement pour mieux y vivre et faire des économies d'énergie ...

C'est pour répondre à ce besoin qu'Espace Communautaire Lons Agglomération mène depuis 4 ans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur son territoire. En partenariat avec l'Anah et l'Etat, l'agglomération apporte des aides importantes aux propriétaires pour engager des programmes de rénovation de leurs résidences principales. Cette opération va se poursuivre encore quelques mois. Je vous invite à en profiter vous aussi !



Les travaux subventionnables pendant l'OPAH-RU chez les propriétaires occupants concernent principalement :

- **les programmes d'économies d'énergie performants,** isolation (combles, sols, murs), changement de menuiseries, équipements pour le chauffage et l'eau chaude, pose d'une ventilation, installation d'une régulation, mise en œuvre d'énergies renouvelables, ...
- **les programmes d'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap,** adaptation de salles de bain, pose de volets électriques, installation de sièges monte-escaliers, réduction de seuils, ...

Les subventions sont attribuées SOUS conditions de ressources. **Elles peuvent couvrir jusqu'à plus de la moitié du coût des travaux engagés**, et peuvent être complétées par les crédits d'impôts et des prêts à taux faibles.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain de l'agglomération lédonienne se terminera fin novembre 2017.

Il est donc encore temps pour les propriétaires d'engager des travaux d'amélioration de leur confort en bénéficiant de subventions importantes !

Exemple de financement en 2017 dans le cadre du programme Habiter Mieux :

Un ménage avec 2 enfants et un revenu moyen mensuel de 2 000 € réalise l'isolation des combles et change les menuiseries de son pavillon des années 60.

*** Coût des travaux : 15 825 € TTC**

*** Subventions obtenues : 9 500 €
soit 60% (Anah + Etat + ECLA)**

*** Complément de financement :**
Ecoprêt de 6 000 €, avec des mensualités de 72 € pendant 7 ans

→ Economies mensuelles sur le budget énergie : 40€
Gain énergétique : 40%



Les techniciens de SOLIHA Jura accompagnent les propriétaires éligibles pour qu'ils puissent bénéficier de ces subventions: visite à domicile, diagnostic et préconisations, définition du programme de travaux, estimation des financements, constitution des dossiers administratifs, suivi en relation avec les entreprises.

Attention : ne commencez aucun travaux avant d'avoir pris contact avec SOLIHA Jura !

Pour savoir si vous êtes éligible à ces subventions, n'hésitez pas à contacter SOLIHA Jura, animateur de l'opération, muni de votre dernier avis d'imposition (ou de non-imposition).

Pour tout renseignement : Tél : 03 84 86 19 10

contact@jura.soliha.fr - www.jura.soliha.fr

Accueil du public tous les jours
de 8 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 30
au siège de SOLIHA Jura à Lons Le Saunier
32 rue Rouget de Lisle

